### La déchèterie mobile, une solution pour lutter contre les dépôts sauvages

En complément du service de collecte des encombrants, la déchèterie mobile lutte contre les dépôts sauvages des déchets et participe à maintenir nos quartiers propres.

Cette incivilité, qui nuit à l'image de nos quartiers, constitue une infraction passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 3 000 €. Faites passer le message!



# Est Ensemble, pour un cadre de vie plus agréable

Créée en 2010, la Communauté d'agglomération Est Ensemble regroupe 9 villes autour d'un projet visant à faire de l'Est parisien un territoire écologique et solidaire.

**Depuis janvier 2010, Est Ensemble est en charge de la gestion des déchets** grâce à une politique ambitieuse qui fait de la prévention et de la valorisation un pilier capital pour améliorer le cadre de vie de 400 000 habitants.

### Retrouvez la date, l'horaire et l'emplacement de la prochaine déchèterie mobile dans votre commune,

sur le magazine de votre ville et sur le site internet de l'Agglomération

#### www.est-ensemble.fr

rubrique Prévention et valorisation des déchets



#### Pour plus d'informations,

vous pouvez également appeler le numéro vert

Infos déchets

© N° Vert) 0 805 055 055

# Pratique, écologique et économique,



UN SERVICE DE L'AGGLOMÉRATION EST ENSEMBLE EN PARTENARIAT AVEC VOTRE VILLE

#### Communauté d'agglomération Est Ensemble:

Bagnolet / Bobigny / Bondy / Le Pré Saint-Gervais / Les Lilas / Montreuil / Noisy-le-Sec / Pantin / Romainville



#### La déchèterie mobile

### pour être plus près de vous

La déchèterie mobile est un service de proximité assuré par la Communauté d'agglomération Est Ensemble en partenariat avec votre ville pour la collecte des déchets au sein même des quartiers.

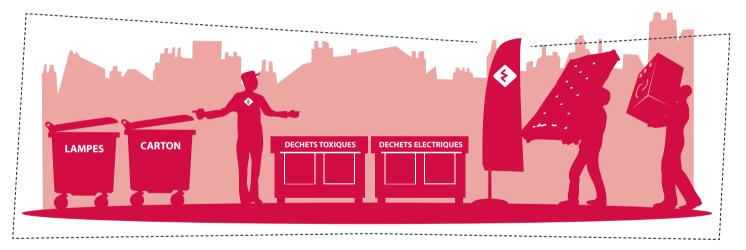
La déchèterie mobile est une installation itinérante composée d'un espace d'accueil, de plusieurs bennes pour les déchets volumineux, de box pour le petit électro-ménager, d'un espace réservé pour le grand électro-ménager, de conteneurs pour les déchets toxiques et les grands cartons, et d'un espace recyclerie.

## Pour quels déchets?

#### Sont autorisés les déchets suivants :

- Bois + Meubles + Cartons
- Objets encombrants
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Lampes à économie d'énergie et néons
- Déchets toxiques (huile alimentaire et de vidange, acides, batteries, piles, solvants, vernis, peintures, radiographies)

Ces déchets seront valorisés.



# Un service gratuit réservé aux particuliers

Ce service entièrement gratuit est réservé aux particuliers résidents de la commune d'accueil. Les professionnels doivent se diriger vers des déchèteries spécialisées.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, ils vous seront demandés.

#### Ne sont pas acceptés:

- Déchets des professionnels
- Déchets ménagers collectés en bac et apport volontaire (ordures ménagères, emballages et papier recyclables, emballages en verre)
- Amiante + Pneus
- Bouteilles de gaz
- Déchets de soins

# La déchèterie mobile, moins de déchets et plus de tri

Grâce à la déchèterie mobile, la quantité d'objets triés dans votre ville sera augmentée, ce qui favorise l'emploi dans les activités vertes et préserve nos ressources naturelles. La déchèterie mobile, c'est aussi un moment d'éducation à l'environnement. Nos agents expliquent aux petits et aux grands les gestes à adopter pour produire moins de déchets et les consignes à suivre pour trier plus et mieux. Venez leur en parler!



# Donnez et récupérez, adoptez le réflexe recyclerie!

Parce que l'objet dont vous n'avez plus besoin peut servir à quelqu'un d'autre, la déchèterie mobile prévoit un espace recyclerie. Un lieu où vous pouvez venir déposer et récupérer gratuitement des objets pour leur donner une nouvelle vie. La recyclerie, c'est zéro déchet pour un maximum d'utilité écologique et sociale!

Vous pouvez y déposer de la vaisselle, des objets culturels (livres, CD, cassettes VHS, DVD, etc.), des jouets, des jeux de société, des bibelots et des petits meubles.



Attention: pour des raisons de sécurité, les équipements électriques et électroniques ne sont pas admis dans la recyclerie.